

BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES

Date de publication : 22.04.2024

Date fin d'enregistrement : 31.08.2029

Mise à jour de la fiche produit : 03.12.24



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap. Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



SIRET: 19971035100024 UAI :97111283T NDA : 1973241397
41 rue des Dinzey - BP 58 Gustavia 97133 St-Barthélemy
<http://greta-cfa-gjpdajfi.com/capsbhSIRET>

Contact Administratif : apprentissagesbh@gmail.com
Contact Pédagogique : cfasbh9711283t@ac-quadeloupe.fr
Tel : 05 90 29 60 06 / 05 90 29 60 08
Ouvert de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 13h



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous alternez des **périodes de formation théorique** au centre de formation d'apprentis (CFA) et des **périodes de mise en œuvre pratique en entreprise** pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé, transport...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation
- ✓ Vous bénéficiez d'une **aide pour le passage du permis** de conduire de 500 Euros

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du Bac pro « Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés » met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique. Il intervient également sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix, les données et les images.

LES MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Le bachelier professionnel en « Métiers de l'électricité et de ses Environnements Connectés » est amené à gérer des activités liées à la :

- Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
- Réalisation
- Mise en service
- Maintenance
- Communication

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Définir une installation à l'aide de solutions préétablies
- Câbler, raccorder les matériels électriques
- Réaliser une opération de maintenance préventive
- Réaliser une opération de dépannage

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Électricien(ne), Électrotechnicien(ne), Installateur(trice) électricien(ne)/domotique

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Il exerce ces activités dans les secteurs du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel^o de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures : réseaux (production, transport, distribution et gestion de l'énergie électrique), bâtiment, industrie, services, infrastructures.....

Le Bac Pro « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » est une formation polyvalente qui permet de travailler dans de multiples secteurs d'activités et une grande variété de structures (entreprises artisanales et industrielles, collectivités et administrations) et qui débouche sur une multitude de métiers.

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens de l'écoute, goût du dialogue, mener une équipe en responsabilité)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (organisation du travail en autonomie, gestion du temps, intégration des contraintes économiques, commerciales, sécuritaires, etc. ...)

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DURÉE DE LA FORMATION

36 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/fiche/aprentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

BTS du secteur industriel

Mentions complémentaires : technicien en réseaux électriques, technicien ascensoriste

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Pôle 1 - Préparation des opérations à réaliser : prendre connaissance du dossier et le constituer - rechercher et expliquer les informations relatives aux opérations - vérifier et compléter la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations - répartir les tâches - participer à la mise à jour du dossier technique

Pôle 2 – Réalisation et mise en service d'une installation : organiser le poste de travail - implanter, poser, installer les matériels électriques - câbler, raccorder les matériels électriques - gérer les activités de son équipe - coordonner son activité par rapport à celles des autres intervenants - mener une activité éco-responsable - réaliser les vérifications, les réglages, les paramétrages, les essais nécessaires à la mise en service de l'installation - participer à la réception technique et aux levées de réserves de l'installation – échanger sur le déroulement des opérations - - conseiller le client, lui proposer une prestation complémentaire, une modification ou une amélioration...

Pôle 3 – Maintenance d'une installation : faire une opération de maintenance préventive et de dépannage

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante 1, économie-gestion, arts appliqués et cultures artistiques et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Des cours en ligne



Formation à l'étranger*

**Pour certaines spécialités, et en fonction de la disponibilité des formateurs sur St Barth, une convention peut être signée avec un Lycée Professionnel en Guadeloupe ou à St Martin dans le but de compléter certains aspects pratiques et/ou théoriques de l'enseignement professionnel. Des déplacements au sein de ces Lycées peuvent donc avoir lieu durant la formation.*

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2025

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 74 %

Taux d'insertion : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 0 %